

CIRCULAIRE DU 24 MARS 1986

A Messieurs les Gouverneurs;

A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres;

Aux Chefs des établissements d'enseignement organisés ou subventionnés par l'Etat;

Aux Directeurs des centres psycho-médico-sociaux organisés ou subventionnés par l'Etat;

Aux Pouvoirs organisateurs de ces établissements;

Aux Membres des services d'inspection de ces établissements.

Pour information :

Aux Directions générales de l'administration centrale du département.

Objet :

Participation d'élèves des enseignements primaire et secondaire à l'émission radiophonique « INFO J ».

La R.T.B.F. Hainaut a invité les écoles primaires et secondaires de tous les réseaux d'enseignement à participer à l'émission radiophonique « INFO J ».

Cette initiative mérite votre attention, car elle offre aux élèves la possibilité d'exercer leur sens critique et leur curiosité, en dehors de l'école, dans une situation inhabituelle et motivante.

L'enregistrement, qui sera remis aux établissements participants permettra une exploitation pédagogique intéressante : correction de l'expression, étude de l'argumentation...

Je vous engage donc, si vous désirez profiter de cette occasion, à prendre contact avec le centre de production de Mons qui vous fournira des renseignements complémentaires.

Le Ministre,
André DAMSEAUX.